

>>> Mettre en place une démarche de qualité de vie au travail dans une structure sociale ou médico-sociale

Le secteur social et médico-social est engagé dans des transformations structurantes traduisant notamment une évolution de la demande sociale sur la place des personnes en situation de vulnérabilité et les nécessaires ajustements d'offre de services. Ces bouleversements engagent autant la responsabilité des organismes gestionnaires que celle des professionnels chargés d'accompagner les personnes. Dans ce contexte, engager une démarche de qualité de vie au travail (QVT) apparaît un levier d'action de l'encadrement pour prévenir les risques psychosociaux et par répercussion améliorer la qualité du service rendu aux personnes accompagnées.

OBJECTIFS

- Identifier les repères et les enjeux de la QVT
- Décrire les facteurs de risques et d'opportunités pour améliorer la qualité de vie au travail
- Traduire les risques professionnels et améliorer la performance des établissements
- Planifier une culture de la qualité de vie au travail au travers d'outils managériaux (l'entretien professionnel, les espaces de discussion sur le travail, ...) et de suivi des conditions de travail (bilan social, Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels, ...)

CONTENU

- Définition et repères réglementaires : évolution, registres d'action et enjeux
- Diagnostic de la qualité de vie au travail : outils et méthodes d'analyse
- Conditions et modalités d'engagement d'une démarche QVT
- Pérennisation de la démarche

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques
- Cas pratiques
- Retours d'expérience à partir des contextes professionnels des participants
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

SUPPORTS DE FORMATION

- Un guide du contenu de formation

PUBLIC CONCERNÉ

- Directions, responsables d'encadrement, représentants du personnel

INFOS



Marion BRANCOURT



2 jours non consécutifs / 12 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREA1 Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Nantes



Non contribuant au CREA1 : 560€
Contribuant volontaire au CREA1 : 440€



Nous consulter